



CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

Repos compensateur:

Nous demandons que les salariés aient la possibilité de prendre des heures de repos compensateur par tranche d'une heure.

Des discussions ont été engagées, dans le cadre de l'Aménagement du Temps de travail, la direction avait en effet proposé d'assouplir les modalités de prises de certains compteurs. Les partenaires sociaux n'ont pas donné suite.

Nous ré aborderons le sujet, lors d'une prochaine réunion (dans le cadre de l'AMTT 2017).

Gilets matelassés :

Pour quelles raisons, les salariés ne peuvent-ils pas obtenir des gilets matelassés avant le 15 novembre 2016? (pas de date vraiment définie...)

Les demandes doivent être adressées au magasin central et une distribution est faite en fonction des besoins. Pour les demandes de renouvellement, Il est demandé que les anciens gilets soient ramenés.

Aire repos bi-stadio:

Nous demandons de remplacer les fenêtres dans l'aire de repos bi-stadio.

Les fenêtres sont fonctionnelles et il n'est pas prévu de les remplacer, à ce jour.

Panneaux syndicaux:

Nous demandons de mettre un éclairage au-dessus des panneaux syndicaux dans l'atelier maintenance.

Le changement des néons, qui ne fonctionnaient pas, a été effectué le 24 Octobre 2016.

Nettoyage:

Par mesure de sécurité, en attendant que les problèmes liés aux vapeurs d'huile dans le bâtiment A1 soient résolus, nous demandons un nettoyage journalier à l'intérieur des anneaux des lignes blocs et culasses.

Ce point a été vu en CHSCT, mais la source du problème est difficilement identifiable. Le nettoyage est réalisé deux fois par semaine, et nous n'envisageons pas de changer cette fréquence.

Sortie matières :

Pour quelles raisons, les salariés ne peuvent-ils plus sortir des matières telles que le bois ?

Il y a actuellement deux enquêtes en cours : une externe, avec une plainte contre X, et une interne.

Les caméras qui sont installées sur le site ont permis de mettre en évidence certains faits, et des preuves ont été réunies.

Toutes les personnes concernées seront par la Directrice des Ressources Humaines, et une décision sera prise.

Tous les faits sont examinés et tous les salariés seront traités de la même manière. Il faut respecter les règles du Groupe et du site.

Suite à ce qui a été constaté, il a été notamment décidé d'arrêter les sorties de matériel.

Travaux ligne culasses :

Est-il prévu d'apporter des modifications au niveau de l'évacuation des copeaux entre l'op 10 et 20 des culasses ?

Si oui, cela ne va-t-il pas engendrer des problèmes d'odeurs et une augmentation du taux d'hygrométrie ?

Il est prévu d'améliorer l'évacuation des copeaux sur le convoyeur de l'op 10 à l'op 20 culasse

-première solution que nous avons trouvée : enlever les plaques au sol pour faire tomber les copeaux directement dans la drague de la centrale copeaux . Il s'avère qu'au bout de quelques jours, des vapeurs de lubrifiant sont remontées (sol glissant) et les plaques ont été remises.

-deuxième solution : faire descente une arrivée d'eau, qui sera reprise sur le tuyau de lubrifiant de la centrale, pour l'évacuation des copeaux.

Un Devis a été demandé à la société BLM I (reçu) et un autre à M EUGENE Ph. , pour le faire en interne (en cours d'étude)